

et que son frère Anselme de Civins, damoiseau, était l'héritier des biens de Bernarde (2).

A peine installé dans ces hautes fonctions, le nouvel abbé vient visiter sa seigneurie de Chazay et recevoir les hommages de fiefs de ses nobles vassaux. Le premier est Milon, seigneur de Charnay; non pas pour sa seigneurie de Charnay, qui ne dépendait pas de Chazay, mais pour les biens qu'il venait d'acquérir des de La Tour (3). Pour ce fait, Milon prête serment de fidélité et se reconnaît hommelige du baron de Chazay.

Cet acte nous donne le nom du recteur ou curé de Marcilly-d'Azergues, Humbert Véran, qui signe comme témoin, 1333.

Quelques jours après, Jean d'Ayglers, curé et prieur de Chazay, reçoit au nom de l'abbé l'hommage de fief de Guillaume de Lissieu, damoiseau, qui se reconnaît hommelige du prieuré de Chazay pour son moulin de Lissieu, la Verchère et le pré qui l'entourent, situés dans la Combe, aux pieds de son château. Les témoins de cet hommage sont messires Albert de Fontanelles, damoiseau de Chazay, Jean de Montellier, de Lyon, et Barthélemy Bravier, d'Anecy (4). Les d'Ayglers viennent également prêter foi et hommage en la personne de Jean d'Ayglers, damoiseau, frère du curé de Chazay, pour tout ce qu'ils possèdent à Belmont, Lozanne, Civrieux, Dommartin, Marcilly, Tredo et Chazay, en présence de Pierre de Marlieu et de Vincent

---

(2) Guigue. *Mazures*, t. I, p. 449.

(3) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 66.

(4) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 131. Arch. Charité, B., 254, numéro 60.